

FEUILLE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identifiant du produit : Verre recyclé pilé

Autre moyen d'identification : Clear Blast (n° 20, n° 40), verre pilé

Usage recommandé : Décapage au jet de sable, surfaces antidérapantes, filtration

Restrictions sur l'utilisation : Aucune connue

Identifiant du fournisseur : Allredi Blast et abrasifs Canada Inc., 500 Sherman Ave., N., C.P. 844 LCD #1 Hamilton (Ontario) L8N 3N9 N° de téléphone 1 905 527-6000 ou 1 888 794-5665

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Comme ci-dessus

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS :

Classification : Non classifié

Éléments de l'étiquette : Aucun

Autres dangers : Le verre pilé n'est pas classé comme une matière dangereuse par la Loi sur les produits dangereux du Canada. Pendant l'utilisation pour le dynamitage abrasif, la poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux; et peut causer de l'inflammation et de la fibrose pulmonaire

SIMDUT : Non classifié

Mot-indicateur du SGH : Sans objet

Mentions de danger du SGH : Sans objet

Symbole de danger du SGH : Sans objet

Mentions d'avertissement du SGH : Sans objet

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composition chimique :

Nom chimique	N° CAS	% du poids	Autres identifiants
Verre	65997-17-3	100	
Contenu :			
Dioxyde de silicium	7631-86-9	60-75	SiO ₂
Oxyde de sodium	1313-59-3	12-18	Na ₂ O
Oxyde de calcium	1305-78-8	5-12	CaO
Oxyde d'aluminium	1344-81-2	<2.1	Al ₂ O ₃
Oxyde de potassium	12136-45-7	0.1-1	K ₂ O
Oxyde de magnésium	1309-48-4	<4%	MgO
Iron Oxides	1345-25-1 & 1309-38-2	0.1-1	

Remarque : Les composants minéraux ne sont pas présents sous forme d'oxydes libres, car ils sont entièrement combinés dans le verre. La composition est fournie à titre d'information seulement : elle ne vise pas à suggérer que ces composés sont présents sous forme de composés libres dans le mélange.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation : En cas d'inhalation, emmener la personne affectée à l'air frais. Poussière dans la gorge et nasal les passages doivent se dégager spontanément. Si les symptômes persistent, prendre contact avec un professionnel de la santé qualifié.

Contact avec la peau : Laver la peau exposée à fond avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un professionnel de la santé.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à fond à grande eau ou avec une solution saline ophtalmique. Ne pas frotter les yeux. Retirer la lentille de contact. En cas d'irritation, consulter un professionnel de la santé.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si le confort persiste, consultez un médecin.

Symptômes et effets importants, aigus et retardés : La poussière présente dans des concentrations supérieures aux limites d'exposition pourrait provoquer une irritation des voies respiratoires.

Soins médicaux immédiats et traitement spécial : Les troubles pulmonaires chroniques pourraient être aggravés par une exposition à une concentration élevée de poussière. Des précautions devraient être prises en travaillant avec ce produit pour soulager tout problème médical préexistant; traiter les symptômes.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser tout moyen qui est approprié aux matériaux environnants.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques découlant du produit : Aucun prévu

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : Porter des vêtements de protection appropriés et utiliser un appareil respiratoire approuvé pour éviter de respirer les poussières de ce matériau qui pourraient être transportées dans l'air lors de situations d'urgence.

Procédures de lutte contre l'incendie : Déplacer les contenants de produits de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les contenants en inondant d'eau jusqu'à ce que la chaleur soit dissipée.

SECTION 6 : MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter des vêtements et une protection respiratoire appropriés (voir la section 8). Éviter la génération et la propagation de la poussière. Éviter l'inhalation de poussière. Ventiler la zone s'il y a une poussière excessive dans l'air.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Lors du nettoyage de renversements, éviter de créer des nuages de poussière. Recueillir le déversement à l'aide d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA ou humecter doucement avant de le ramasser à l'aide d'une pelle et d'un balai. La substance peut être réutilisée, recyclée ou éliminée conformément aux règlements locaux, provinciaux, étatiques et fédéraux.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour la manutention sécuritaire : Ce produit devrait être manipulé avec soin pour éviter d'endommager l'emballage et de causer des renversements. Éviter la génération de poussière et le contact avec la peau et les yeux. S'assurer d'avoir une bonne ventilation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions pour l'entreposage sécuritaire : Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des substances incompatibles. Suivez les précautions relatives à la fiche de données de sécurité et à l'étiquette.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Paramètres de contrôle pertinents aux établissements industriels (occurrence de poussières, de brouillards et d'émanations)

L'utilisateur doit connaître la nature exacte de la poussière générée par le procédé industriel pendant lequel l'abrasif est utilisé, et il doit prendre les mesures nécessaires pour protéger ses travailleurs. Une analyse qualitative est nécessaire pour tout substrat pouvant contenir une substance pour laquelle il y a une limite d'exposition. Les concentrations des substances contenues dans l'abrasif usé sont assujetties à des limites d'exposition (en particulier, des limites d'exposition moyennes en vertu des règlements environnementaux du pays destinataire pertinent).

Il n'y a pas de valeurs limites d'exposition (TLV) ou de limites d'exposition admissible (PEL) pour l'abrasif au verre pilé. C'est à l'utilisateur qu'il incombe de déterminer les seuils appropriés, les types de contrôles et la nature de la protection personnelle requise en fonction du type d'équipement utilisé, les surfaces ou pièces traitées et les conditions de travail.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Verre, traiter comme Particules non classifiées ailleurs	10 mg/m ³	15 mg/m ³
Dioxyde de silicium	10 mg/m ³ inhalable 3 mg/m ³ respirable	20 millions de particules par pi ³ 80 / %SiO ₂
Oxyde de calcium	2 mg/m ³	5 mg/m ³
Oxyde d'aluminium	1 mg/m ³ respirable	15 mg/m ³ respirable aux particules
Oxyde de magnésium	10 mg/m ³ inhalable	15 mg/m ³ fumée
Oxyde de sodium	n/a	n/a
Oxyde de potassium	n/a	n/a

Remarque : Le quartz est inextricablement lié au produit et ne contribue donc pas à un risque d'inhalation de poussière. Ce produit contient moins de 0,1 % de silice cristalline.

Mesures d'ingénierie appropriées

Évacuation locale : Utiliser une ventilation et une évacuation adéquates pour contrôler la poussière et les émanations générées pendant les activités et réduire les niveaux d'exposition. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les niveaux atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées.

Protection des yeux et du visage : Porter des lunettes de sécurité appropriées avec écrans latéraux ou un capuchon avec lunettes de protection.

Protection de la peau : Utiliser des gants de protection, une combinaison de travail et des bottes de travail. Maintenir de bonnes pratiques d'hygiène personnelle qui comprennent le lavage de la peau exposée avec du savon et de l'eau et le lavage des vêtements de travail qui deviennent poussiéreux.

Protection respiratoire : Si l'exposition à la poussière atmosphérique s'approche du TLV ou du PEL, utiliser un appareil respiratoire purificateur d'air avec demi-masque ou masque complet, doté de respirateurs approuvés par NIOSH ou MSHA qui sont appropriés aux niveaux de poussière générés. La sélection et l'utilisation de l'équipement de protection respiratoire doivent être conformes à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou la norme Z94.4 de la CSA.

Commentaires : L'utilisation appropriée et sécuritaire du matériel est la seule responsabilité de l'acheteur. Allredi Blast et abrasifs Canada Inc. n'offre aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant à la pertinence du produit aux fins prévues par l'acheteur ou aux conséquences des actions de l'acheteur.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Solide, à arêtes arrondies (verre multicolore)

Odeur : Aucune

Seuil d'odeur : Sans objet

pH : Sans objet

Point de fusion et point de congélation : 1580°C (point de fusion)

Page 4 de 7

Verre pile

Point d'ébullition initial / Limites d'ébullition : Sans objet
Point d'éclair : Sans objet
Taux d'évaporation : Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible (inflammable, selon l'expérience)
Limite supérieure et inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Non disponible
Pression de vapeur : Approximativement zéro
Densité de vapeur (air = 1) : Sans objet
Densité relative (eau = 1) : Non déterminée
Densité (eau = 1) : 2.5
Solubilité dans l'eau : Pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres liquides : Sans objet
Coefficient de distribution : n-octanol/eau : Sans objet
Température d'auto-inflammation : Sans objet
Température de décomposition : Sans objet
Viscosité : Sans objet

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable et non réactif dans des conditions normales de manutention et d'entreposage
Réactivité : N'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Possibilité de réactions dangereuses : Aucune prévue
Conditions à éviter : Aucune connue
Matières incompatibles : Acide fluorhydrique
Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'exposition probables : Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion
Toxicité aiguë : Comme pour de nombreux produits poussiéreux, l'inhalation prolongée ou répétée de très grandes quantités de poussière peut causer la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou la bronchite chronique. L'ingestion de poussières générées pendant les opérations de travail peut causer des nausées et des vomissements.
Corrosion/irritation cutanée : Peut causer une irritation mécanique.
Dommages/irritation graves des yeux : Peut causer une irritation mécanique.
STOT (toxicité spécifique pour un organe cible) – Exposition unique : Aucune connue
Risque d'aspiration : Aucun connu
STOT (toxicité spécifique pour un organe cible) – Exposition répétée : À des doses répétées et prolongées extrêmement élevées, l'inhalation de ce produit peut causer la BPCO ou une bronchite chronique, mais en raison des niveaux très élevés requis pour causer cet effet, ce produit n'a pas été classifié dans cette catégorie.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ne devrait pas causer une sensibilisation respiratoire ou cutanée, selon les données disponibles.
Cancérogénicité : Certains des oxydes qui sont des composants de ce produit peuvent provoquer le cancer, mais comme il ne s'agit pas d'oxydes libres et qu'ils sont plutôt liés dans la matrice vitreuse, et en fonction des renseignements disponibles, ce produit n'a pas été classifié comme étant un cancérigène.
Toxicité pour la reproduction : Ne devrait pas causer de toxicité pour la reproduction, selon les données disponibles.
Mutagénicité des cellules germinales : Ne devrait pas causer la mutagénicité, selon les renseignements disponibles sur ce produit.
Risque d'aspiration : Sans objet

Commentaires : Bien que Allredi Blast et abrasifs Canada Inc. aient pris des précautions raisonnables dans la préparation de cette fiche de données de sécurité, aucune garantie n'est donnée. Allredi Blast et abrasifs Canada Inc. ne fait aucune nouvelle déclaration et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'adéquation de la fiche de données de sécurité pour les applications prévues par l'acheteur.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité : Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Persistance et dégradabilité : Non déterminée

Potentiel de bioaccumulation : Ce produit ne se bioaccumule pas

Mobilité dans le sol : Non déterminée

Autres effets indésirables : Aucun prévu. Tel que livré, ce produit ne présente aucune menace pour l'environnement. Pour éviter le rejet dans l'environnement, ce produit devrait être utilisé dans les meilleures conditions de travail possible.

SECTION 13 : FACTEURS RELATIFS À L'ÉLIMINATION

Tel que fourni, ce produit est un matériau en vrac inerte non dangereux. La poussière recueillie après les activités de décapage au jet contient toujours des contaminants provenant de la surface des pièces traitées, et par conséquent il est possible que la poussière soit classifiée en tant que déchet dangereux. Dans un tel cas, elle doit être éliminée conformément aux règlements locaux, provinciaux, fédéraux ou étatiques appropriés. L'utilisateur doit éliminer les déchets correctement conformément à ses activités spécifiques, conformément aux règlements locaux, provinciaux, étatiques ou fédéraux. Comme les contenants vides peuvent contenir des résidus, prendre les précautions qui s'imposent.

SECTION 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Il n'y a aucune condition spéciale pour le transport de ce produit.
N'est pas réglementé par le DOT ou le TMD.

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

SARA TITLE III - 313 INGRÉDIENTS À DÉCLARATION : Oxyde d'aluminium

302/304 PLANIFICATION D'URGENCE : Aucun

CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Loi sur l'indemnisation et la responsabilité) CERCLA RQ : Aucun

TSCA (Toxic Substance Control Act)

STATUT TSCA : Le verre est inscrit à l'inventaire des substances chimiques de la TSCA

OSHA (Occupational Safety and Health Administration)

29 CFR1910.119 – Gestion de la sécurité des procédés des produits chimiques hautement dangereux : Aucun

CANCÉRIGÈNE : Le verre n'est pas répertorié par le CIRC, le NIOSH ou le NTP comme cancérigène connu ou soupçonné.

CANADA

WHMIS SYMBOLE ET CLASSIFICATION DU RISQUE DU SIMDUT CANADA : non contrôlé
WHMIS (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) : non contrôlé

WHMIS CLASSE : Ce produit a été classé Not Controlled conformément aux critères de danger du RPC et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES (Inventaire) : **Inscrite** à l'inventaire

SECTION 16 : AUTRE INFORMATION

FDS préparée par : Richard Bell

N° de téléphone : 1 905 527-6000

Date de préparation : 1 Novembre 2020

Déni de responsabilité : À notre connaissance, les renseignements figurant dans les présentes sont exacts. Toutefois, Allredi Blast et abrasifs Canada Inc. n'assume aucune responsabilité relativement à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements figurant dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de toute substance dépend exclusivement de l'utilisateur. Toutes les substances peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir qu'il n'en existe pas d'autres.